

Procès-verbal décisionnel de l'Assemblée générale extraordinaire
du mardi 30 mai 2023 à 12h15, salle ANT 3021

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Raphaël Baroni, Malika Ben Harrat, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaç Maggetti, Jonathan Durandin, Justine Favre, Catherine Flütöch, Cyrille François, Anick Giroud, Abdelaziz Métyar, Stéphanie Pahud, Stéphanie Parmentier, Noémie Rochat Nogales, Joséphine Stebler, Christian Surcouf, Camille Vorger, Svetlana Zenger. Étudiant·e·s : Isabelle Birkhäuser, Emma Twiname

Excusé·e·s : Magali Cécile Bertrand, Myriam Détraç, Yves Erard, Iréna Wyss, Anne-Christel Zeiter-Grau

1. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

2. **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mars 2023**

Le procès-verbal est adopté.

Communications

(Le document distribué lors de la séance est joint à l'envoi du PV.)

3. **Adoption du nouveau Règlement de l'EFLE (document joint à l'envoi du PV)**

Modification de l'art. 6: 21 voix pour, 2 abstentions, pas d'opposition

Modification de l'art. 7 : 21 voix pour, 1 abstention, pas d'opposition

Modification de l'art. 8: 21 voix pour, 1 abstention, pas d'opposition

Modification de l'art. 16: 22 voix pour (voté à l'unanimité)

Le nouveau règlement est approuvé avec les modifications : 18 voix pour, 3 abstentions, pas d'opposition

4. **Adoption du nouveau Règlement d'études des formations de l'EFLE (document joint à l'envoi du PV)**

Modification de l'art. 7 : 20 voix pour (à l'unanimité)

Le nouveau règlement d'études est approuvé avec les modifications : 18 voix pour, 2 abstentions, pas d'opposition

5. **Divers**

L'Assemblée est levée à 13h50